

"On ne peut déduire de l'arrivée des migrants des effets négatifs sur le marché du travail "

Interview de Jean-Christophe Dumont, de l'OCDE

Publié le 25 novembre 2016 – Mis à jour le 6 février 2018

Depuis 2010, Jean-Christophe Dumont est le chef de la division des migrations internationales au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Il s'y consacre à l'étude de l'impact économique des migrations internationales, la gestion des flux migratoires et l'intégration des immigrants et de leurs enfants dans les pays de l'OCDE.



Récemment, vous expliquiez que l'Union européenne avait les moyens d'accueillir l'ensemble des migrants. Ces migrants sont-ils une chance pour l'économie des pays européens ?

Les pays européens ont déjà connu des **vagues migratoires très importantes** par le passé, à l'exemple des **réfugiés** espagnols accueillis en France durant la guerre civile d'Espagne.

Il y a eu depuis lors de nombreuses vagues migratoires successives, parfois très importantes que ce soit dans le contexte de l'élargissement de l'Union européenne ou le cas emblématique des *boat people* en provenance de l'Indochine. De ce point de vue-là, **la vague migratoire actuelle n'est pas une situation nouvelle**, même si **l'ampleur du phénomène est historique**, avec plus de 1,3 million de demandes d'asile l'an dernier, au niveau européen, 1,5

million pour l'OCDE. Cependant, si l'on compare ce chiffre de 1,3 million aux presque 510 millions d'habitants de l'Union européenne, cela représente une proportion d'environ 0,2 – 0,3% de la population européenne. D'un point de vue global, cet afflux est donc tout à fait gérable.

Ces **chiffres sont trop petits pour que l'on puisse déduire des effets négatifs sur le marché du travail.**

Néanmoins, les migrants arrivants ne se sont pas répartis d'une manière uniforme sur le territoire européen. Là réside l'une des difficultés. Trois pays ont été principalement confrontés à une situation de crise : la Suède, l'Autriche et l'Allemagne. Il faut aussi prendre en compte les pays d'entrée : l'Italie, la Grèce d'une part et puis la Turquie et la République slovaque. Pour les autres pays, on ne peut pas parler de **crise des réfugiés**. Même si les chiffres ont augmenté, ils sont à des niveaux qui ont déjà été connus par le passé et à la portée des politiques publiques françaises.

Quelles sont les caractéristiques des réfugiés de la vague migratoire actuelle ?

Nous ne disposons pas de sources statistiques permettant de comparer les profils individuels des réfugiés qui arrivent, avec ceux des vagues précédentes. Tous ne sont pas Syriens. Parmi les arrivées récentes, **40% sont Syriens**. Ils représentaient environ ¼ des arrivants en 2015. Il y a une **grande diversité de nationalités**, peut-être plus grande que par le passé. Il y a aussi une **très forte hétérogénéité en matière de compétences** parmi ces réfugiés.

On observe souvent après un choc géopolitique que les premières vagues de **réfugiés** sont composées des classes moyennes ou supérieures ou de personnes diplômées, celles qui ont le plus de moyens. Le **conflit syrien** a débuté en 2011, mais en 2015, on a encore vu des étudiants, des cadres, des enseignants et des médecins fuir.

Les chiffres disponibles concernant le profil de compétence des **réfugiés** sont cependant très imprécis. Les données suédoises font état d'au moins 40% des personnes disposant d'un niveau bac et plus, et de 15% de diplômés du supérieur. Cela veut aussi dire qu'environ 40% des Syriens immigrés ne disposent que d'un niveau primaire ou ne sont pas titulaires de diplômes.

Il existe une grande diversité en fonction des pays d'origine : pour les Somaliens, le niveau de diplôme est beaucoup plus bas ; parmi les Afghans, il y a beaucoup de mineurs isolés et des jeunes sans diplômes ; quant aux Soudanais, ils sont souvent très peu qualifiés. La diversité de ces profils représente l'une des difficultés pour traiter cet afflux de **migrants** : il n'est pas possible de développer une politique systématique, il est **nécessaire de traiter les arrivés quasiment au cas par cas**. Pour éviter des effets de concentration, les réfugiés doivent être répartis de façon uniforme sur le territoire, ce qui se traduit par un besoin en politiques spécifiques partout. Ce qui est compliqué et coûteux.

On note des différences importantes en matière d'accueil ou de demandes d'asile des réfugiés en fonction des pays européens. Qu'est-ce qui explique qu'il y ait par exemple si peu de demandeurs d'asile en France par rapport à l'Allemagne ?

Plusieurs facteurs entrent en jeu. Un facteur d'abord d'ordre **géographique** : l'Allemagne est sur la route de la France quand on vient de Syrie. Une fois arrivé en Allemagne, il n'y a pas vraiment de raisons de continuer vers la France. En effet, **l'Allemagne jouit d'une image avantageuse** : l'économie y est forte et la population vieillissante, le marché du travail attirant. Les personnes qui arrivent perçoivent qu'elles pourraient y bénéficier d'opportunités à longs termes. La France ne dispose vraisemblablement pas de la même image.

Par ailleurs, il existe également un **effet d'inertie** : les premières vagues de Syriens se sont principalement dirigées vers l'Allemagne. Elles se sont également traditionnellement concentrées en Suède. Ce n'est donc pas étonnant que ces deux pays aient reçu par la suite la majeure partie des **réfugiés syriens**. La France possède une composition de l'**immigration** très différente. Si les Syriens y arrivent en deuxième position parmi les **demandeurs d'asile**, c'est uniquement parce des efforts ont été réalisés pour aider à la relocalisation des **réfugiés** : on garde en mémoire les quelque 600 **réfugiés** qu'une équipe de l'**Office français de protection des réfugiés et apatrides** est allée chercher à Munich, en septembre 2015.

La France est restée à la périphérie de cette **crise migratoire**. Et cela, bien que les situations difficiles vécues à Calais et dans sa région aient mis cette question sous les feux de l'actualité. Quantitativement, nous ne sommes pas du tout dans la même dynamique que l'Allemagne.

Propos recueillis par Aurélie Verneau
rédactrice à la direction de la communication

Le dernier Cnam mag'

LE CNAM MAG' #9

Société numérique, société inclusive ?

1 mai 2018

[+ Retrouvez tous les numéros](#)

Pour aller plus loin

[Le Cnam s'engage pour les réfugié-e-s](#)

L'auteure

Aurélié Verneau,
Journaliste, direction de la communication

[+ tous ses articles](#)

<http://blog.cnam.fr/anciennes-rubriques/grand-angle/migrants-et-migrations/on-ne-peut-deduire-de-l-arrivee-des-migrar>